

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	T COAT
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Recouvrement
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabricant	Distrocan 333 ST-HUBERT, LAVAL QUEBEC, H7G2Y5

NUMÉRO D'URGENCE: CHEMTREC: +1-703-527-3887 / 1-800-424-9300

2. Identification des risques

Dangers physiques	Non classé.	
Risques pour la santé	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2
	Cancérogénicité	Catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		

Mot indicateur Danger

Mention de danger
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseil de prudence

Prévention
Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
Lavez vigoureusement après manipulation.
Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention
En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA) Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires 99 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue. 11 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Bitume		8052-42-4	60-100

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Acide méthacrylique polymérisé avec le 2-chlorobuta-1,3-diène		25053-30-9	10-30
Acide borique		10043-35-3	0.1-1
Remarques sur la composition	GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.		

4. Premiers soins

Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Peau	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de soufre. Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Non compté être sensible aux chocs.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non compté être sensible aux décharges électrostatiques.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Tenir à l'écart des zones basses. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
---	---

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements.
Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.
Éviter l'exposition prolongée.
Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée.
Porter un équipement de protection approprié.
Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Lavez vigoureusement après manipulation.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Stocker dans un conteneur fermé.
Garder sous clef. Ne pas congeler.

Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).
Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur	Forme
Acide borique (CAS 10043-35-3)	LECT	6 mg/m3	Fraction inhalable.
	MPT	2 mg/m3	Fraction inhalable.
Bitume (CAS 8052-42-4)	MPT	0.5 mg/m3	Fraction inhalable.

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
Bitume (CAS 8052-42-4)	Plafond	5 mg/m3	Fumées.

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites pour l'ACGIH ou PEL.

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**Protection du visage/des yeux**

Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau**Protection des mains**

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
État physique	Liquide.
Forme	Émulsion
Couleur	Noir
Odeur	Faible Odeur d'asphalte
Seuil de l'odeur	Pas disponible.

pH	Pas disponible.
Point de fusion/point de congélation	0 °C (32 °F)
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	1.1
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	< 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	To water
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Oxydants. Acides. Substances caustiques.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Peau	Provoque une irritation cutanée.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
Renseignements sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Acide borique (CAS 10043-35-3)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	chien	2000 mg/kg
	Poulet	2950 mg/kg
	Rat	2660 mg/kg
	souris	3450 mg/kg
Bitume (CAS 8052-42-4)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	>= 2000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	5000 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque une irritation cutanée.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.	
Sensibilisation de la peau	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagénicité de la cellule germinale	Non classé.	
Mutagénicité	Non classé.	
Cancérogénicité	Voir ci-dessous.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Acide borique (CAS 10043-35-3)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Bitume (CAS 8052-42-4)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Bitume (CAS 8052-42-4)	Volume 103 - 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.	
US - California Proposition 65 - CRT: Répertoire de cancérogènes substance		
2,2"-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)	Cancérogène.	
2-Chlorobuta-1,3-diène (CAS 126-99-8)	Cancérogène.	
Bitume (CAS 8052-42-4)	Cancérogène.	
Toxicité pour la reproduction	Contient une toxine reproductrice potentielle. Les borates peuvent causer des effets néfastes sur la reproduction selon expérimentation animale.	
Tératogénicité	Non classé.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Composants		Espèces	Résultats d'essais
Acide borique (CAS 10043-35-3)			
Crustacés	CE50	Daphnia	134 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Razorback sucker (Xyrauchen texanus)	> 100 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Généralités	Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
Ministère des Transports des États Unis. (DOT)	
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.	
Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)	
N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.	

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.	
Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils		
Acide borique (CAS 10043-35-3)		1 %
Situation SIMDUT	Contrôlé	
Classement SIMDUT	Catégorie D - Division 2A, 2B	

**Réglementations Fédérales des États-Unis**

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**Catégories de danger**

Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)**

Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

2,2'-Iminodiéthanol (CAS 111-42-2)

Inscrit.

2-Chlorobuta-1,3-diène (CAS 126-99-8)

Inscrit.

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Acide borique (CAS 10043-35-3)

Inscrit.

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - Substances dangereuses : Danger particulier

Bitume (CAS 8052-42-4)

Danger particulier.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acide borique (CAS 10043-35-3)

Inscrit.

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Bitume (CAS 8052-42-4)

Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Non réglementé.

Statut de l'inventaire

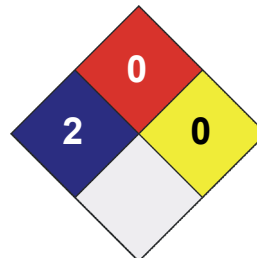
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Renseignements divers

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X

**Clause d'exonération de responsabilité**

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

17-Juin-2015

Date en vigueur

08-Juin-2015

Date d'expiration

08-Juin-2018

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. No de téléphone: (519) 858-5021

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010